

DOCUMENT SOUS EMBARGO  
JUSQU'AU 11/05/2017 - 00h 01

# BAROMÈTRE APEC/OPCALIM : LE MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE –

LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE

N° 2017-23

MAI 2017

- Les prévisions de recrutement de cadres en 2017
- Les profils recherchés en 2017
- La création d'emploi cadre en 2016

Pour 2017, le marché de l'emploi cadre reste bien orienté dans le secteur alimentaire. Les entreprises du secteur recruteraient jusqu'à 3 600 cadres, soit une hausse de + 8 % par rapport à 2016. Cette évolution profiterait notamment aux jeunes cadres de 1 à 5 ans d'expérience. Les entreprises du secteur recherchaient principalement des cadres commerciaux et des cadres des services techniques et de la production industrielle.

# –LE MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE DEMEURE BIEN ORIENTÉ EN 2017–

1. Les difficultés de recrutement de cadres en production industrielle, coll. Les études de l'emploi cadre, n° 2016-35, Apec, août 2016
2. *Ibid*
3. Source : Enquête emploi Insee / retraitement des Observatoires du secteur alimentaire – donnée exprimée au 31/12/2015
4. De l'offre au recrutement, édition 2016, coll. Les études de l'emploi cadre, n° 2017-1, Apec, janvier 2017.

Pour 2017, les entreprises envisagent de recruter jusqu'à 3 600 cadres dans l'hypothèse la plus favorable, soit une hausse de + 8 % en un an (**figure 1**). Cette évolution s'inscrit dans la continuité de la dynamique enregistrée en 2016. De fait, les recrutements de cadres ont bondi de + 58 % en 2016 par rapport à l'année précédente, pour atteindre un niveau proche de celui de 2008.

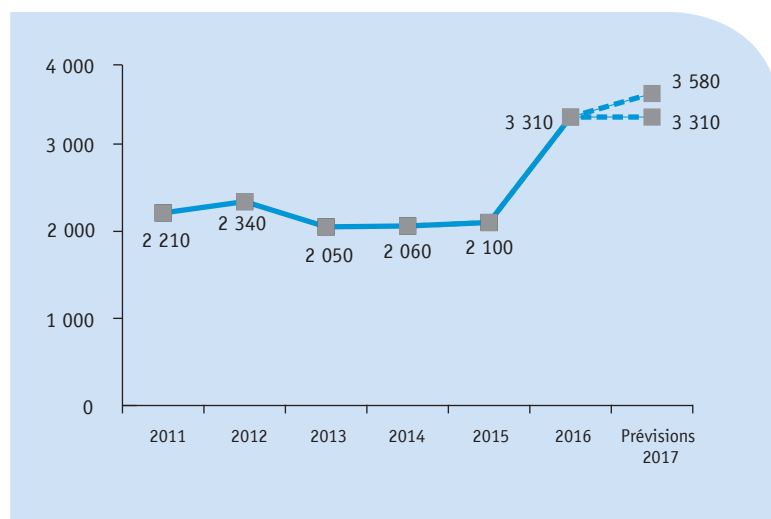
Ce dynamisme des recrutements dans le secteur alimentaire est confirmé par les acteurs de terrain. Inter-

rogé en 2016 dans le cadre d'une étude sur les difficultés de recrutement de cadres, un responsable d'un cabinet de recrutement indiquait que « les recrutements dans le secteur [alimentaire] sont explosifs depuis un an et qu'il n'y a jamais eu autant de demandes »<sup>1</sup>. D'après l'étude, « [la hausse des recrutements] s'explique notamment par les nouveaux besoins des entreprises en personnel qualifié, notamment en matière de management, gestion de projet, gestion de la performance ou encore dans la logistique, et des remplacements de départs à la retraite en lien avec la pyramide des âges relativement élevée dans le secteur »<sup>2</sup>. De fait, toutes catégories socio-professionnelles confondues, la part des salariés de plus de 55 ans atteint 12 % dans les industries alimentaires<sup>3</sup>.

Tous secteurs confondus, le marché de l'emploi cadre a enregistré une évolution favorable en 2016, avec 204 000 recrutements et une hausse de + 12 % en un an. De fait, le poids du secteur alimentaire dans l'ensemble des recrutements a légèrement progressé et retrouve un niveau similaire à celui de 2008 (1,6 % du marché).

Dans ce contexte, les entreprises alimentaires déclarent moins fréquemment que l'ensemble des entreprises avoir des difficultés pour embaucher des cadres<sup>4</sup>. En 2016, elles sont même 25 % à juger « plutôt faciles » leurs embauches de cadres, une proportion deux fois plus importante que celle observée sur l'ensemble du marché (11 %). •

–Figure 1–  
Évolution des recrutements de cadres dans le secteur alimentaire



Source : Apec 2017

## LES RECRUTEMENTS DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE : BILAN ET PERSPECTIVES

D'après l'enquête annuelle réalisée par les Observatoires du secteur alimentaire portant sur le bilan 2016 et les perspectives 2017 de recrutements, 52 % des établissements ont recruté 48 000 salariés en 2016\*.

Ces établissements ont recruté dans un contexte favorable puisque 38 % ont déclaré avoir connu une hausse de leur activité en 2016 par rapport à 2015 (contre 21 % une baisse).

En terme de contrat, 44 % des recrutements ont été réalisés en CDI, 46 % en CDD et 10 % en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation).

Ces recrutements ont majoritairement eu lieu dans la famille Production/Conditionnement et la famille Commercialisation (achat, vente, marketing) représentant à toutes deux trois recrutements sur quatre.

S'agissant plus particulièrement de la population cadre, l'enquête permet d'affirmer qu'un peu plus de 21 % des établissements ont recruté au moins un cadre en 2016. Ces derniers représentent 7 % des recrutements quel que soit le type de contrat concerné (hors interim), et 12 % des recrutements lorsqu'il s'agit d'un CDI, alors que la proportion de cadres est d'environ 9 % dans les Industries alimentaires. A noter que les recrutements de cadres ont été particulièrement importants dans les établissements de plus de 50 salariés puisque plus de la moitié d'entre eux ont recruté au moins un cadre en CDI.

Quant aux projections sur l'année 2017, elles révélaient que 30 % des établissements souhaitaient recruter 20 000 personnes (CDD ou CDI). Parmi ceux qui avaient l'intention de recruter, 66 % envisageaient des créations de poste. Ces prévisions peuvent apparaître faibles par rapport aux réalisations qui ont été celles de 2016. Les établissements se montrent en effet prudents dans leurs projets de recrutement déclarés et semblent avoir des difficultés à se projeter sur une année complète.

Force est de constater que les réalisations observées a posteriori sont souvent supérieures aux prévisions.

*\* Périmètre : pour être le plus en adéquation avec le périmètre de l'enquête APEC, les résultats ont été calculés uniquement sur celui des établissements relevant des Industries Alimentaires et de la Coopération Agricole (hors Alimentation en Détail) recouvrant environ 409 000 salariés.*

Source : Observatoires du secteur alimentaire - Bilan 2016/Perspectives de recrutement dans le secteur alimentaire.

## – POUR 2017, LES ENTREPRISES DE L'ALIMENTAIRE SONT PLUS OPTIMISTES TOUT EN RESTANT PRUDENTES –

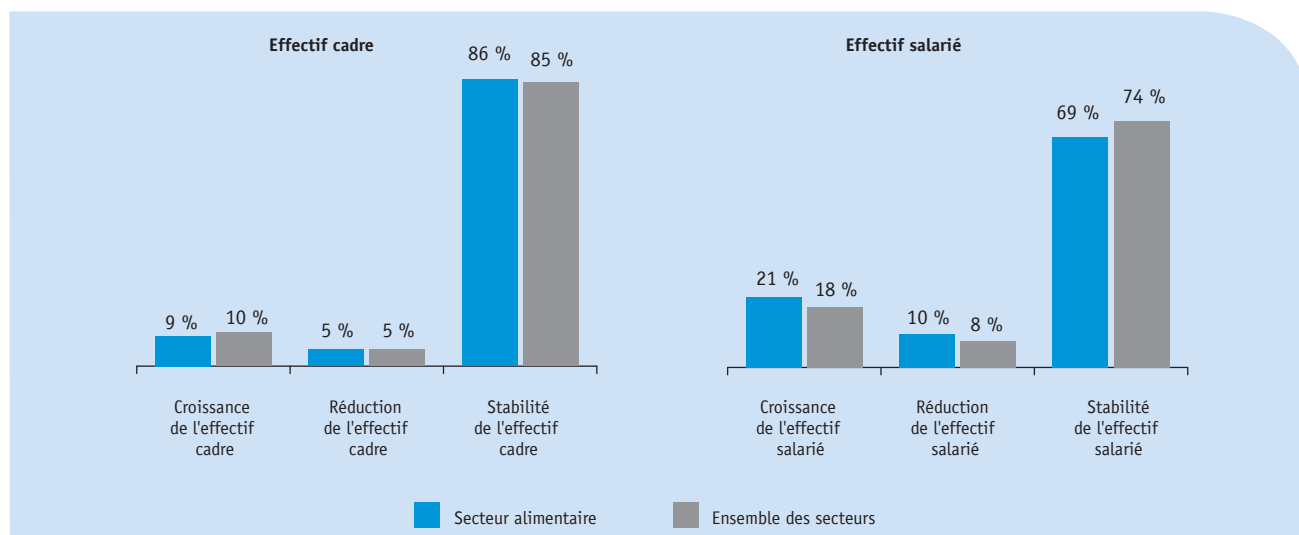
Malgré la bonne orientation du marché de l'emploi cadre, les entreprises alimentaires sont prudentes quant aux perspectives d'évolution de leurs effectifs (**figure 2**). La très grande majorité d'entre elles (86 %) prévoit une stabilité de l'effectif cadre en 2017. Elles sont toutefois un peu plus nombreuses qu'un an auparavant à envisager une augmentation (9 %, contre 7 %).

À titre de comparaison, tous secteurs confondus, 10 % des entreprises ont l'intention d'accroître leur effectif cadre.

Les entreprises du secteur alimentaire sont plus optimistes pour leurs effectifs salariés : 21 % d'entre elles envisagent une croissance (contre 18 % tous secteurs confondus). •

– Figure 2 –

Perspectives des entreprises concernant l'évolution de leurs effectifs en 2017 (en % d'entreprises)



Source : Apec 2017

## –LES CADRES DE 1 À 5 ANS D'EXPÉRIENCE SERAIENT LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES RECRUTEURS DU SECTEUR ALIMENTAIRE–

Les cadres ayant de 1 à 15 ans d'expérience représenteraient 79 % des recrutements, soit dix points de plus que sur l'ensemble du marché (**figure 3**).

Plus précisément, les cadres ayant de 1 à 5 ans d'expérience compteraient pour 1 recrutement sur 3 dans le secteur. En 2017, ils seraient davantage recherchés qu'en 2016 avec des intentions d'embauche en légère hausse. C'est également le cas pour les cadres de 6 à 10 ans d'expérience dont le poids dans les recrutements s'établirait à 31%. Ces intentions d'em-

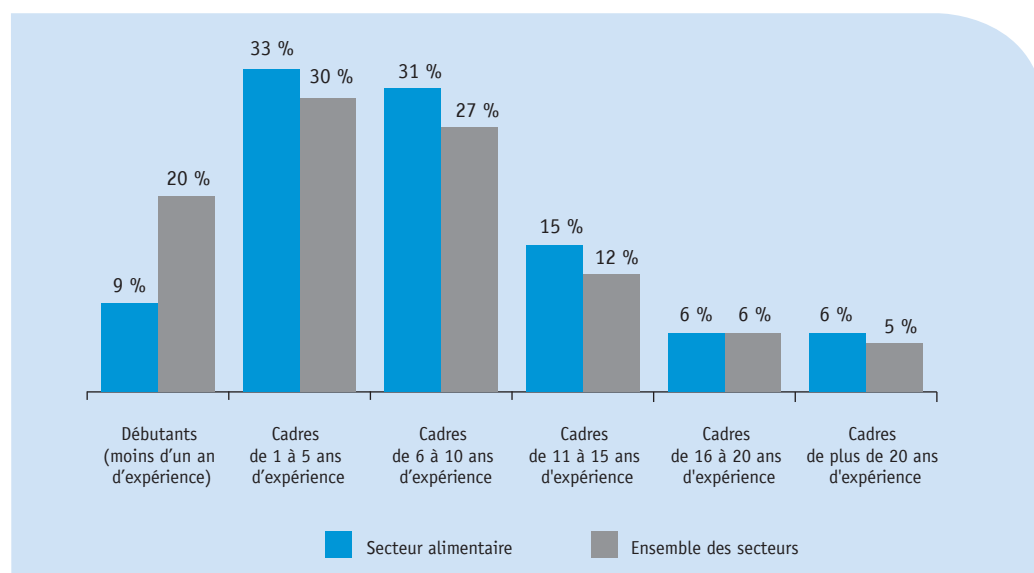
bauches montrent une nette surreprésentation de ces profils dans les recrutements de cadres.

Les cadres de plus de 16 ans d'expérience représenteraient 12 % des recrutements en 2017, une proportion conforme à celle constatée sur l'ensemble du marché.

A noter que seuls 9 % de recrutements sont dévolus à l'embauche de jeunes diplômés au statut de cadre en 2017 contre 20 % pour l'ensemble des secteurs. •

–Figure 3–

Répartition des prévisions de recrutements de cadres par niveau d'expérience dans le secteur alimentaire en 2017



Source : Apec 2017

## –EN 2017, LES CADRES COMMERCIAUX REPRÉSENTERAIENT PRÈS D’UN TIERS DES RECRUTEMENTS DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE–

En 2017, les entreprises consacraient près d’un tiers de leurs recrutements aux profils de cadres commerciaux (**figure 4**), comme en 2016. La fonction commerciale resterait ainsi la première recruteuse de cadres dans le secteur.

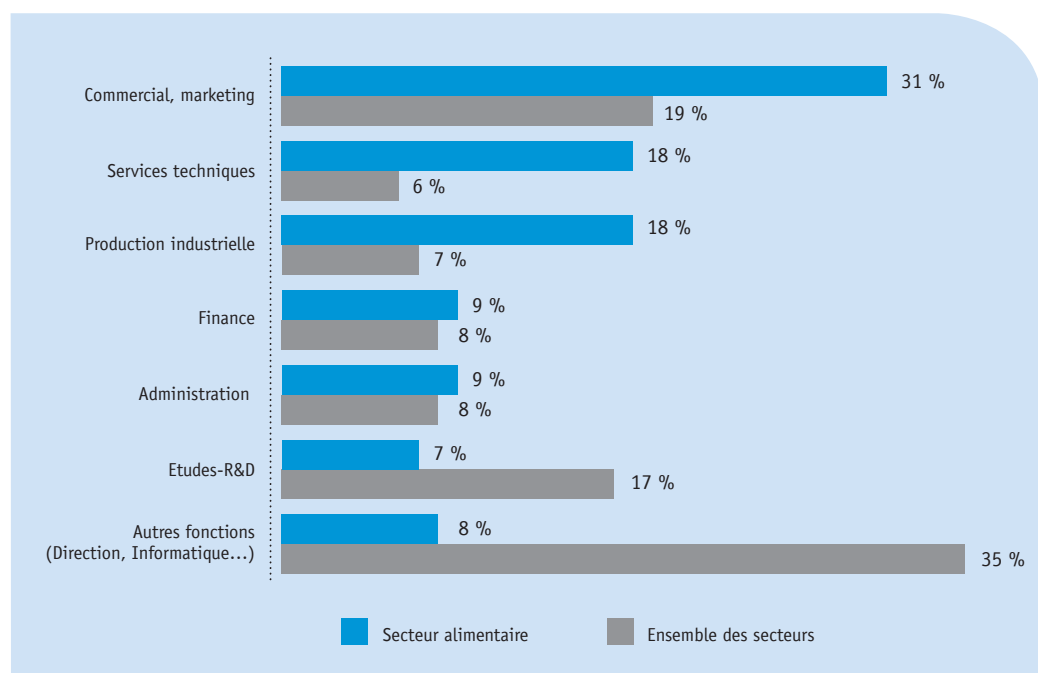
Mais les besoins seraient aussi importants dans les services techniques (achats, qualité, maintenance, logistique, sécurité) et en production industrielle. En 2017, près d’un recrutement sur cinq concernerait chacune de ces fonctions contre moins de un sur dix

tous secteurs confondus. Les cadres dans les services techniques (achats, qualité, maintenance, logistique, sécurité) mobiliseraient ainsi 18 % des recrutements du secteur en 2017, une proportion en légère baisse par rapport à 2016. À l’inverse, une progression des embauches de cadres dans la production industrielle serait observée (à 18 %).

Ces trois fonctions cadres caracolent en tête dans le secteur alimentaire et représenteraient en 2017 près des deux tiers des recrutements. ●

–Figure 4–

Répartition des prévisions de recrutements de cadres par fonction dans le secteur alimentaire en 2017



Source : Apec 2017

– services techniques : achats, qualité, maintenance, logistique, sécurité

– administration : administration, RH, communication, juridique

– finance : finance, comptabilité, audit

## -480 NOUVEAUX POSTES CADRES CRÉÉS EN 2016 DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE-

La hausse des recrutements enregistrée en 2016 dans le secteur a très largement compensé la baisse des promotions internes au statut de cadre, ce qui a permis d'accroître le nombre de postes pourvus par rapport à l'année précédente (+ 31 %, à 4 170) (**tableau 1**). Le nombre de sorties pour cause de démissions, licenciements ou départs à la retraite a par ailleurs été plus fréquent en 2016 qu'en 2015 (+ 37 % à 3 690). *In fine*, 480 nouveaux postes

cadres ont été créés en 2016 (-2 % par rapport à 2015).

Les cadres du secteur ont été particulièrement mobiles en 2016 avec des recrutements et de sorties à haut niveau. Contrairement aux dernières années, le turn-over a dépassé celui de l'ensemble des secteurs (7,6 % contre 6,9 %). ●

- Tableau 1 -

Mouvements et créations nettes d'emplois cadres en 2016

	Secteur alimentaire			Ensemble des secteurs
	2015	2016	Évolution	
Recrutements	2 100	3 310	+58%	204 100
Promotions internes au statut de cadre	1 080	860	-20%	45 200
Postes cadres (recrutement + promotions internes)	3 180	4 170	+31%	249 300
Sorties	2 690	3 690	+37%	204 000
dont départ à la retraite de cadre en poste	430	410	-5%	29 400
Créations nettes d'emplois cadres (postes pourvus - sorties)	490	480	-2%	45 300

Source : Apec, 2017

## – MÉTHODOLOGIE –

Cette publication commune APEC-OPCALIM porte sur le « secteur alimentaire ». La notion de secteur correspond au périmètre de la Nomenclature d'activités françaises (NAF) de l'Insee : les industries alimentaires et la fabrication de boissons.

### **L'enquête annuelle de conjoncture de l'Apec sur les perspectives de l'emploi cadre en France :**

Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon permanent de 11 000 entreprises du secteur privé (entreprises qui cotisent à Pôle emploi pour leurs salariés), représentatif de la répartition par région, taille et secteur d'activité des entreprises du secteur privé et représentant 1 163 600 salariés dont 228 500 cadres.

La dernière interrogation a été réalisée par téléphone en octobre - décembre 2016.

### **L'enquête Bilan 2016 / Perspectives de recrutements dans le secteur alimentaire des Observatoires du secteur alimentaire :**

Enquête nationale réalisée par les Observatoires du secteur alimentaire du 16 décembre 2016 au 22 février 2017.

Echantillon : 5 444 interviews auprès de personnes en charge du recrutement dans les structures interrogées (5 000 enquêtes téléphoniques + 444 enquêtes en ligne). Résultats redressés pour être représentatifs de la structure réelle des établissements et extrapolés pour avoir une vision globale des recrutements sur l'ensemble du secteur au niveau national.

Pour être le plus en adéquation avec le périmètre de l'enquête APEC, les résultats ont été calculés uniquement sur celui des établissements relevant des Industries Alimentaires et de la Coopération Agricole (hors Alimentation en Détail) recouvrant environ 409 000 salariés répartis dans 23 conventions collectives.

Pour plus d'informations sur l'enquête : [www.observatoires-alimentaire.fr](http://www.observatoires-alimentaire.fr)

# – LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE DE L'APEC –

Observatoire du marché de l'emploi cadre, l'Apec analyse et anticipe les évolutions dans un programme annuel d'études et de veille : grandes enquêtes annuelles (recrutements, salaires, métiers et mobilité professionnelle des cadres, insertion professionnelle des jeunes diplômés...) et études spécifiques sur des thématiques clés auprès des jeunes de l'enseignement supérieur, des cadres et des entreprises. Le département Études et Recherche de l'Apec et sa quarantaine de collaborateurs animent cet observatoire.

Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site [www.cadres.apec.fr](http://www.cadres.apec.fr)

**Opcalim** est l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé des branches des Industries Alimentaires, de la Coopération Agricole et de l'Alimentation en Détail (29 branches). Il répond aux enjeux emploi-formation des entreprises et des salariés de son champ et aux priorités de l'Etat. Les Observatoires du secteur alimentaire participent à la construction des politiques de branches en dressant des diagnostics quantitatifs sur l'emploi et en réalisant des études qualitatives et prospectives sur des thématiques autour des métiers, de l'emploi et des compétences.

[www.opcalim.org](http://www.opcalim.org)  
[www.observatoires-alimentaire.fr](http://www.observatoires-alimentaire.fr)

© Apec, 2017

Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association Pour l'Emploi des Cadres, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Il est publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CPME, U2P, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, CFTC Cadres, UGICT-CGT).

*Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).*



[www.apec.fr](http://www.apec.fr)

MAI 2017

Ce Baromètre a été réalisé par le département études et recherche de l'Apec.

*Pilotage de l'étude* : Nathalie Bertrand.

*Analyse et rédaction* : Sahondra Legrand.

*Maquette* : Daniel Le Henry.

*Directeur du département* : Pierre Lamblin.

Contacts OPCALIM :

Caroline Cohen, directrice des études,  
Nora Azzoug, chef de projets  
01-40-19-40-67

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

51 BOULEVARD BRUNE – 75689 PARIS CEDEX 14

POUR CONTACTER L'APEC

**0 809 361 212** Service gratuit + prix appel

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H À 19H